

D'autres — et ceux-là n'ont point ce que l'on est convenu d'appeler le sens moral, — constamment sollicités par leurs appétits nutritifs ou sexuels, commettent les actes les plus illicites ou les plus coupables, parce que ses actes en eux-mêmes ne leur paraissent point mauvais... ou si peu.

Un clerc d'avoué, homme correct, coté et rangé, dans une de ses promenades attire une petite fille dans un endroit écarté, la viole et la tue. Puis il rentre à l'étude, se remet au travail comme si rien ne s'était passé, et écrit sur le « Journal de sa vie », qu'il prenait à peine le soin de cacher : Aujourd'hui, telle date, violé et tué une petite fille à tel endroit, c'était bon et chaud... Euphrasie Mercier, une détraquée mystique et visionnaire, allie à sa folie le bon sens et l'aptitude commerciale, elle empoisonne une vieille fille, M^{me} Ménétret, dans le but de s'emparer de sa fortune, et brûle le cadavre qu'elle enterre dans le jardin. Un cambrioleur de dix-neuf ans est surpris en train de dévaliser un logement boulevard Ménilmontant; il bondit sur la pauvre maîtresse de maison qui rentrait toute étonnée de trouver sa porte ouverte, lui porte un terrible coup de couteau, et dit ensuite avec cynisme au commissaire de police : « Je viens de faire treize mois, mais je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir éventré la bonne femme pour aller rigoler à la Nouvelle. »

Mais sans atteindre ce degré d'excentricité et de brutalité, le sens moral est sujet à beaucoup de variations et de vicissitudes. Combien davantage encore le degré variable d'organisation cérébrale lui donne de mobilité ! Combien commettraient sans hésiter les préjudices les plus graves et les crimes les plus vils n'était la crainte des lois répressives ! A ceux-là il suffit de l'occasion pour qu'ils deviennent des délinquants et des criminels.

Certes, le remords est peu commun aux criminels. Sur 700 criminels, 23 seulement, soit 2,4 0/0, ont paru à Lombroso et Ferri se repentir de leurs crimes. Il y a cependant des exceptions. Menesclou semble avoir eu le remords de son abominable action, si l'on prend à la lettre les piètres vers qu'il a composés dans sa prison :

Je l'ai vue, je l'ai prise.
Je m'en veux maintenant,
Mais la fureur vous grise
Et le bonheur n'a qu'un instant.

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés, et personne n'est tout à fait assuré peut-être d'échapper toujours au délit et au crime.

Selon Sergi, ce n'est plus l'homme primitif, égoïste et brutal, dont nul frein n'arrête les passions, qui reparaît dans le criminel, c'est la bête !... La bête, c'est la matière qui sent et désire, aime et souffre, compatit et déchire. En parlant de la bête dans l'homme, en parlant de « l'autre », les moralistes n'ont songé sans doute qu'à éclairer par une métaphore l'état de l'âme humaine soumise à la fois aux sollicitations du bien et du mal. D'après Sergi, cette image serait l'expression rigoureuse de la réalité.

C'est à peu près la théorie d'Adolphe Guillot (1), qui repousse l'influence de l'hérédité et de l'atavisme, et soutient qu'on devient criminel par une sorte de perversité progressive. Le mal, dit-il, n'envahit pas d'un seul coup la conscience humaine, et le crime est un fait d'ordre purement moral. Ni ange, ni bête, l'homme, comme l'a dit Pascal; la vie n'est que la lutte de ces deux êtres. Si la bête l'emporte, l'homme se jette dans les excès et marche presque fatalement vers le crime.

Mais encore une fois, peut-on objecter à cette théorie, pourquoi avec les mêmes circonstances et dans les mêmes milieux, la bestialité l'emporte-t-elle chez l'un pour le conduire comme avec fatalité au crime et non pas chez l'autre ?

C'est en vain que Lombroso, Tamburini, Tanzi, etc., regardent l'*idiotie morale* comme synonyme de criminalité congénitale. Il n'y a pas plus d'aliénés qu'on puisse appeler « idiots moraux », qu'il n'y a de criminels qu'on puisse nommer « idiots moraux », parce qu'il n'y a pas d'organe pour le sens moral. Il n'y a pas plus de centre pour la moralité que pour l'intelligence; il n'y a pas de maladie mentale constituée par le seul manque du sens moral. La *moral insanity* n'existe donc pas en tant qu'unité du cadre nosologique; elle n'est, comme le dit Wesphal, qu'une forme de débilité mentale chez les héréditaires dégénérés, ou bien une déchéance d'une partie de l'individualité psychique.

(1) Adolphe Guillot, *Les Prisons de Paris et les Prisonniers*, Paris, 1890.

On ne peut point s'appuyer sur le manque de conscience morale et de remords pour soutenir la théorie de l'idiotie morale, car comme on l'a fait remarquer, le manque de conscience se retrouve dans la masse du peuple à un degré presque aussi grand que chez les criminels.

3. — *Le crime et l'infantilisme.*

L'enfant est un être colère, vindicatif, jaloux, menteur, indolent, paresseux, vaniteux, imprévoyant, sans pudeur, et discernant mal le bien du mal, le bon du mauvais (il est chipeur, voleur, cruel, etc.)... Voilà le tableau de l'enfant d'après Lombroso.

Sans doute « le mensonge croît chez l'enfant en même temps que son corps », ainsi que le dit Montaigne; sans doute « cet âge est sans pitié » comme le dit l'illustre fabuliste; oui, l'enfant est hautain, dédaigneux, envieux, jaloux, curieux, intéressé, paresseux, timide, volage, intempérant, menteur, dissimulé, colère (La Bruyère); sans doute il a en lui le germe de beaucoup de mauvaises passions et de peu de bons sentiments, mais il ne sera pas fatalement criminel. Cela dépendra des circonstances.

De fait, l'enfant raisonne peu, il veut, exige et agit; il aime ses parents pour lui, parce qu'il y trouve ce qui flatte ses instincts et fait plaisir à ses sens; la souffrance d'autrui ne lui dit rien et il prend plaisir à faire mal à plus faible que lui; rusé, dissimulé, menteur, jaloux, vaniteux, gourmand, imprévoyant, insouciant et lâche devant le châtement: la crainte est la clef de la direction des enfants comme elle est la condition de la domination du civilisé sur le sauvage. Quelle peut être une pareille disposition psychique, si elle ne rencontre devant elle la barrière réformatrice de l'éducation? Celle du vaurien sûrement, du criminel peut-être.

Mais l'Ecole soutient que lorsque l'homme reste enfant, toutes les fois que « l'infantilisme » persiste, le terrain est préparé pour les mauvais appétits, et par conséquent pour le crime. Le criminel garderait de l'enfance certains caractères qui ont fait dire

que c'est un « retardé » dans notre civilisation ou dans l'évolution de sa race. Il resterait dans l'état psychique de l'enfant caractérisé plus haut, et dirigerait dès lors sa vie d'après les appétits les plus grossiers et les mobiles les plus futiles.

Au fond natif de l'enfance, — avec ses colères faciles, sa jalousie outrée, son excessive vanité, sa cruauté instinctive amenant des exagérations, des violences, des actes mal proportionnés au but, — s'ajouteraient les tares héréditaires et l'initiation qui adjoignent leur influence pernicieuse à cette physiologie déjà si dépravée.....

L'enfant n'est pas un homme que déjà il « chasse de race »; reçoit-il des « leçons de vice », oh! alors il devient facilement un mauvais garnement, un « gibier de potence »... La puberté, cette crise dans la vie de l'homme, survient et apporte avec elle, dans cette nature déjà pervertie, une explosion d'instincts, de désirs malheureux, de besoins irrésistibles qui aboutissent au forfait... Il tuera pour avoir de l'argent devenu nécessaire à ses plaisirs, il tuera par vanité, par jalousie, par vengeance... Telle est la *théorie infantile* du crime dans son essence, théorie qui donne l'enfant pour un sauvage dans sa race; un simple arrêt de développement peut lui faire conserver jusqu'en son âge mûr la prédominance des actions impulsives qui caractérisent essentiellement l'enfant dont l'exemple, l'éducation, l'expérience, n'ont pas encore assoupli et discipliné le caractère.

Certes, nous venons de le dire, tout enfant porte en soi des inclinations mauvaises. Morel (1), Magnan (2) ont rapporté des exemples types de mauvais petits vauriens, mais ces enfants pervers sont manifestement des dégénérés, des héréditaires, des victimes de l'hérédité psychopathique et d'une éducation déplorable. Le professeur Brouardel (3) en a donné une excellente peinture à l'Académie de médecine et au Congrès d'Anthropologie criminelle de Paris en 1889.

Magnan a éloquemment combattu la doctrine de l'infantilisme, nous lui empruntons l'argumentation suivante.

(1) Morel. *loc. cit.* p. 116.

(2) Magnan, *de l'enfance des criminels dans ses rapports avec la prédisposition naturelle au crime* (Arch. de l'Anthrop. criminelle t. IV, 1889, p. 257.)

(3) Brouardel *Arch. de l'Anthrop. criminelle*, t. IV, page 350, 1889.

« De très bonne heure, dit-il, l'enfant commence à acquérir le contrôle distinct de ses mains, il se produit des phénomènes d'attention, des conflits de motifs agréables ou douloureux qui président déjà aux actes volitionnels. Une figure du *Traité de psychiatrie* de Meynert (1) montre bien la succession des phénomènes dans une de ces opérations mentales simples : l'image de la flamme d'une bougie, déposée par l'appareil de la vision dans le centre cortical postérieur, transmet la représentation dans la région frontale et provoque immédiatement un mouvement du bras vers l'objet brillant ; l'impression douloureuse, à son tour, suivant un trajet analogue, actionne en sens inverse la région psycho-motrice, un mouvement de recul s'effectue, les deux sensations, agréable et douloureuse, sont enregistrées, comparées, et, à partir de ce moment, la flamme est regardée, mais non touchée. C'est par des expériences successives que se fait l'éducation des centres modérateurs, que dans la conscience se développe l'attention et que les actes volitionnels des enfants perdent peu à peu leurs apparences impulsives pour acquérir l'aspect de la délibération. »

De la vie végétative (réflexe simple) l'enfant passe ainsi successivement et progressivement à la vie instinctive (activité sensorio-motrice), puis à la vie intellectuelle (activité idéo-motrice). Ses divers modes d'activité cérébrale (sentiments, mémoire, jugement, volonté, etc.) se développent, se perfectionnent successivement par le concours harmonieux de tous les rouages encéphaliques ; et l'évolution progressive des facultés mentales aboutit à cet état de conscience qui nous permet de distinguer le vrai du faux, le bien du mal, à ce témoignage secret de l'âme qui approuve les bonnes actions et réprouve les mauvaises, et qui constitue en somme la caractéristique du sens moral.

L'individu normal, ajoute Magnan, n'est pas prédisposé au crime ; s'il devient criminel, il le devient sous l'influence d'une passion violente (criminel d'occasion) ou d'une éducation vicieuse (criminel d'habitude). Cette influence de l'éducation

(1) Meynert : *Clinique des maladies du cerveau antérieur*, trad. de Cousot, Bruxelles, 1886, p. 168.

est considérable chez l'enfant ; elle prend une importance exceptionnelle dans toute cette catégorie de petits malheureux qu'on appelle les *enfants abandonnés*. « Parmi ces infortunés beaucoup non seulement subissent l'influence d'un milieu et d'exemples déplorables, mais encore ils apportent en eux-mêmes, par le fait de l'hérédité nerveuse ou vésanique, ou de l'alcoolisme des ascendants, non pas une prédisposition naturelle aux actes délictueux, mais bien une tare pathologique, une dégénérescence qui porte le trouble dans les fonctions cérébrales. Bientôt, en effet, les centres modérateurs sont impuissants à réprimer des appétits et des instincts suscités maladivement par des centres en état d'éréthisme ; tantôt au contraire, les centres modérateurs, déséquilibrés eux-mêmes, n'apportent plus la pondération habituelle qui règle, à l'état normal, les phénomènes instinctifs. » Mais c'est là un état pathologique et l'étude de ces dégénérés est exclusivement du ressort de la clinique... Depuis l'idiot qui, relégué dans la moelle, le mésocéphale ou dans le cerveau postérieur ne vit que de la vie végétative, jusqu'au dégénéré supérieur, intelligent mais déséquilibré... Rien d'extraordinaire donc à ce que dès l'âge le plus tendre ces dégénérés présentent des obsessions, des impulsions, des phénomènes d'arrêt, des anomalies morales et intellectuelles, des étrangetés qui les distinguent et les rangent dans une classe à part.... Ce sont ces troubles fonctionnels, c'est cette déséquilibration entre les facultés mentales d'une part et les penchants d'autre part, qui conduisent au crime comme elles peuvent conduire un homme intellectuellement distingué au vol dès l'âge de cinq ans, plus tard à la pédérastie ou à la grossièreté (1). La localisation des lésions rend compte de ses naufrages partiels.

Donc si l'enfant représente parfois un criminel véritable et complet, il l'est devenu pas suite d'une dégénérescence à la fois physique et morale, dont l'origine doit être cherchée dans l'hérédité nerveuse ou vésanique, dans l'hérédité pathologique entraînant la production d'une déséquilibration plus ou moins complète des facultés mentales. Voilà la doctrine de Magnan, celle de Moreau (de Tours) et de Morel.

(1) Voyez Charcot et Magnan, *Inversion du sens génital et autres perversions sexuelles* (Archives de neurologie, 1882), et Magnan (*Ann. médico-psychol.* 1886).

De son côté, par d'intéressantes recherches faites sur de nombreux individus sortis des maisons correctionnelles, Taverni (1) a pu fournir la preuve que l'armée du crime se recrute parmi une catégorie spéciale d'enfants, celle des inaptes à l'éducation et à la sociabilité. En effet, Taverni a constaté : 1° sur un très petit nombre d'enfants, heureusement, une inaptitude irrémédiable, quelque soient les procédés pédagogiques employés, à l'éducation, une résistance invincible à la loi de famille, une révolte ouverte contre les conventions sociales ; 2° chez les criminels adultes, la reconnaissance, dans l'enfance, des caractères d'inaptitude et de résistance cités. Cette inaptitude à l'éducation, cette révolte contre les lois sociales, c'est ce que le dicton populaire exprime dans ces mots : Cet enfant est né pour la guillotine !

En résumé, oui, l'enfant porte bien en lui un fond mauvais, mais heureusement ce fond ne se fait généralement pas jour. Avant l'âge de raison ces inclinations naturelles ne sont point soumises à l'action cérébrale inhibitoire, à l'influence répressive du jugement et de la volonté inspirée par la conscience, et on les voit poindre, — mais plus tard ces inclinations sont réfrénées, d'ordinaire, par l'éducation, le bon exemple, la correction et la conscience morale. Seul, le mauvais garnement rebelle à toute remontrance et à toute éducation, ou le petit malheureux abandonné et livré aux leçons de choses mauvaises, ou le petit dégénéré sont des criminels en perspective. Cela est-il suffisant pour admettre la doctrine infantile du crime ? Je ne le pense pas. Il n'y a pas d'idées innées, a justement dit Condorcet ; il n'y a pas non plus de criminalité ni de vertu innées : l'enfant naît inconscient, avec des tendances seulement ; peut-être naît-il vicieux, mais à coup sûr il *devient* criminel. La conscience n'est que le résultat d'une longue éducation et de l'hérédité ; le sens moral dérive primitivement des instincts conservateurs et sociaux, puisque la morale est essentiellement relative dans le temps et dans l'espace, mais actuellement il n'en est pas moins l'apanage, — dans ses grands traits tout au moins, — de nos sociétés policées,

(1) R. Taverni. *De l'enfance des criminels dans ses rapports avec la prédisposition naturelle au crime* (Arch. de l'Anthr. criminelle, t. IV, 1889. p. 598.)

où le « ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait à toi-même » est reconnu au moins en *principe* par tous. Tous les sentiments peuvent être ramenés à des expériences d'utilité faites par nos premiers pères... C'est ainsi que s'est constitué peu à peu le sentiment moral et la conscience du mal qu'il y a dans le délit et le crime... La crainte, la coercivité pendant la civilisation, ainsi que le dit fort bien Garofalo (1), se sont ainsi héréditairement transmises et ont contribué, elles aussi, à un vague sentiment d'incitation morale. Tel vient au monde l'enfant. Mais comme le dit Tarde (2), l'imitation façonne la Société et crée l'histoire. La répétition d'actes, voilà la principale force qui donne nos idées et notre pensée. C'est en incitant l'enfant à ne répéter que des actes justes et bons qu'on fait de lui un homme vertueux, loyal et généreux ; c'est en mettant constamment devant ses yeux les mauvais exemples, c'est en étalant devant lui l'hypocrisie, le mensonge et la perversité, qu'on en fait un misérable, un gredin et un scélérat.

L'esprit est *modelable* au gré des exemples ambiants. L'intimidité est le premier sentiment qui fait imiter et l'imitation a ses perversions et ses maladies (3).

Bref, quand on étudie la psychicité de l'enfant, comme l'ont fait Preyer, B. Pérez, etc., on est obligé de convenir que l'enfant n'offre point les traits spécifiques du criminel. Il est aussi excentrique, comme on l'a dit, de doter tous les enfants d'instincts criminels ou sauvages que de voir dans chaque criminel un innocent enfant.

§ III. — LE CRIME ET LA DÉGÉNÉRESCENCE

(Epilepsie, Folie)

Les criminels, comme les fous, sont des déchets de l'adaptation, des vaincus de l'implacable lutte pour la vie, des infirmes, des héréditaires, c'est-à-dire des dégénérés. Telle est dans son

(1) R. Garofalo, *La Criminologie*. Paris, 1888.

(2) G. Tarde, *Les Lois de l'imitation*, Paris, 1891.

(3) Voy. Tarde, *Etudes pénales et sociales : Les Maladies de l'imitation*, p. 357.